

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3629**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mécatronique option internationale en mécatronique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Paris-Sud - Paris 11 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris XI, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Paris XI

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel en mécatronique intervient à tous niveaux sur des projets faisant appel à des systèmes intégrés. Il effectue des travaux de conception ou de développement de nouveaux produits ou procédés. Il réalise des recherches appliquées, des essais, des prototypes ou participe à la mise en œuvre des innovations. Il constitue aussi des dossiers techniques.

Il assure l'installation, le réglage et la maintenance des équipements automatisés (mécanique, hydraulique, électronique...), à partir d'un cahier des charges, de plans ou de documents constructeurs. Il met en service des systèmes de commande ou de régulation ainsi que des systèmes de signalisation. Régulièrement, il modifie les machines existantes pour les adapter aux nouvelles exigences industrielles.

Il vérifie la conformité aux normes et le fonctionnement des diverses installations en utilisant des schémas ou des dessins techniques. Il détecte les dysfonctionnements, établit le diagnostic à l'aide d'un outillage de mesures performant puis remédie aux défauts constatés (réparation, remplacement des pièces défectueuses...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le mécatronicien travaille dans les secteurs industriels de l'aéronautique et de l'automobile (grands groupes). Ses compétences sont aussi recherchées dans les PME PMI de la conception des équipements médicaux complexes, de l'industrie des machines outils, des équipements audio et vidéo...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1209 : Intervention technique en études et développement électronique

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

I1305 : Installation et maintenance électronique

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Gestion de projet
- Electronique de puissance et moteurs
- Automatisme et système mécatroniques
- Systèmes avec microprocesseurs embarqués
- Instrumentation, capteurs, métrologie
- Conception robotique mobile
- Conception de systèmes de contrôle

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Double diplôme : Licence professionnelle + Bachelor of engineering (honours) in mecatronics avec l'Université de Glamorgan (Galles)

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999. L'habilitation prend fin à l'issue de l'année 2005-2006.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.iut-cachan.fr>

<http://www.u-psud.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :